



Le soutien et les encouragements à l'exportation FOPRODEX

Présenté par :
Monsieur Bilel Rahmouni



المركز العمراني الشمالي ص ب 225 - 1080 تونس Cedex
Centre Urbain Nord - BP 225 - 1080 Tunis Cedex
☎ : (+216) 71 234 200 📠 : (+216) 71 237 325
www.cepex.nat.tn info@cepex.nat.tn

C'EST QUOI LE FOPRODEX ?

Cette présentation est dédiée à la présentation de l'ensemble des encouragements financiers proposés par le CEPEX aux entreprises tunisiennes à travers un fonds spécial du trésor : Fonds de Promotion des Exportations-Foprodex.

Le Fonds de Promotion des Exportation (FOPRODEX) est un mécanisme de soutien financier régi par la loi des finances 84-84 du 31 décembre 1984 et le décret n° 85-944 du 22 juillet 1985 tel que modifié par les décrets n° 88-678 du 24 mars 1988 et n° 98-674 du 16 mars 1998.

Ce fonds est mis par l'Etat tunisien à la disposition des exportateurs pour leur permettre d'accéder à l'international. La gestion du fonds est confiée au CEPEX.

LES AIDES ACCORDEES PAR LE FOPRODEX

sont classées en 3 catégories :

Catégorie 1 :

- La mise en place et le développement de la fonction Export au sein de l'entreprise par une évaluation du service export et la réalisation d'un plan Directeur à l'exportation.
- Le recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur au sein d'une structure d'exportation.
- La réalisation d'études des marchés extérieurs et des conditions d'implantation commerciale à l'étranger.
- L'implantation commerciale privée à l'étranger.
- La réalisation des supports promotionnels et le recours aux nouvelles technologies de communication et de promotion.
- La conception d'un nouveau Design du produit et/ou d'un emballage pour l'exportation.

LES AIDES ACCORDEES PAR LE FOPRODEX

Catégorie 1 (suite) :

- La création d'un label de qualité et son enregistrement à l'étranger.
- La prospection des marchés extérieurs.
- La participation individuelle aux foires et aux salons spécialisés à l'étranger (non inscrits au programme arrêté par le Conseil National du Commerce Extérieur –CNCE).
- La participation aux appels d'offres internationaux.
- L'invitation en Tunisie des donneurs d'ordre étrangers.
- Les campagnes promotionnelles initiées et réalisées par les Hommes d'Affaires tunisiens résidents à l'étranger.

LES AIDES ACCORDEES PAR LE FOPRODEX

CATEGORIE 2 :

- ⦿ Elle couvre les actions de promotion à caractère collectif initiées et réalisées par les corporations professionnelles et les Sociétés de Commerce International.

CATEGORIE 3 :

- ⦿ Elle concerne les opérations de transport des produits tunisiens sur les marchés extérieurs et ce, par la prise en charge d'une partie du coût de fret.

C'EST POUR QUI ?

Sont exclus du soutien du Foprodex :

Pour les actions de promotion :

- Les entreprises non résidentes
- Les Sociétés Commerciales régies par la loi n°93/2000

Pour le volet transport :

- Les produits prohibés à l'exportation.
- Les produits exportés dont le taux d'intégration des intrants fabriqués localement est inférieur à 40%.
- Les produits du secteur textile et habillement exportés sur les pays membres de l'Union Européenne.
- Les produits exportés par la voie terrestre sur le marché libyen.
- L'huile d'olives exportée sur les marchés français et italien.
- Les échantillons.

C'EST QUEL SOUTIEN ?

- L'entreprise supporte 20% du budget de l'action de promotion projetée à titre d'autofinancement.
- La dotation du FOPRODEX est plafonnée à 80% du coût de l'action, répartie en subvention et en prêt.
- La partie prêt est remboursable sur trois années dont une année de grâce et sur la base d'un contrat et de traites avalisées. Le taux d'intérêt pratiqué est celui du marché.
- En cas de désistement de la partie prêt, l'entreprise bénéficie d'un bonus de 5 points sur la partie subvention.
- Les actions de promotion orientées vers l'Afrique Sub-Saharienne et les marchés lointains sont bonifiées de 10 points sur la partie subvention.
- Toutes les actions de promotion sont plafonnées.

Concernant le Transport, la subvention est comme suit :

- 25% du fret pour les produits de l'artisanat quelque soit le mode de transport.
- 1/3 du fret pour les produits de l'agriculture et de l'agroalimentaire si le transport est maritime, et 50% du fret pour ces mêmes produits si le transport est aérien.

L'ECHELLE DES INTERVENTIONS DU FOPRODEX

Catégorie I

ACTIONS	PIECES ET INFORMATIONS DEMANDEES	TAUX DE LA SUBVENTION	TAUX DU PRET
Mise en place et le développement de la fonction export au sein de l'entreprise (Evaluation du service export et la conception d'un plan directeur à l'exportation).	<ul style="list-style-type: none">• Termes de référence de l'étude de diagnostic ou du Plan Directeur.• Profil (C.V) du bureau d'études ou du consultant chargé de la réalisation de l'action.• Coût et période de réalisation.	40%	40%

L'ECHELLE DES INTERVENTIONS DU FOPRODEX

Catégorie I

ACTIONS	PIECES ET INFORMATIONS DEMANDEES
<p>Recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur au sein d'une structure d'exportation.</p>	<p>Les subventions du Fonds sont accordées et fixées par rapport aux salaires bruts versés par l'entreprise aux diplômés selon les taux suivants :</p> <p>50%, la 1^{ère} année (à partir de la date de recrutement). 40%, la 2^{ème} année 30%, la 3^{ème} année</p> <p>Les pièces demandées : Le contrat de recrutement en copie conforme. Le diplôme du recruté en copie conforme.</p>

L'ECHELLE DES INTERVENTIONS DU FOPRODEX

Catégorie I

ACTIONS	PIECES ET INFORMATIONS DEMANDEES	TAUX DE LA SUBVENTION	TAUX DU PRET
Etudes des marchés extérieurs et des conditions d'implantation commerciale à l'étranger.	<ul style="list-style-type: none">• Termes de référence de l'étude.• Profil (C.V) du bureau d'étude ou du consultant chargé de la réalisation de l'étude.• Coût et période de réalisation.	40%	40%

L'ECHELLE DES INTERVENTIONS DU FOPRODEX

Catégorie I

ACTIONS	PIECES ET INFORMATIONS DEMANDEES	TAUX DE LA SUBVENTION	TAUX DU PRET
Prospection des marchés extérieurs.	<ul style="list-style-type: none">• Présentation d'une note d'opportunité à l'exportation sur le marché visé et du programme de contacts à entreprendre durant la mission de prospection.• Durée de la mission de prospection.• Coût estimatif de la mission couvrant le billet d'avion à l'aller et au retour et les frais de séjour.	40%	40%

L'ECHELLE DES INTERVENTIONS DU FOPRODEX

Catégorie I

ACTIONS	PIECES ET INFORMATIONS DEMANDEES	TAUX DE LA SUBVENTION	TAUX DU PRET
Participation individuelle aux foires et aux salons spécialisés à l'étranger.	<ul style="list-style-type: none">• Présentation générale de la foire ou du salon (lieu/durée/spécialisation...)• Coût estimatif de l'action couvrant les frais de séjour, le billet d'avion à l'aller et au retour, la location et l'aménagement de l'espace d'exposition, et l'expédition des échantillons à l'aller.• Durée de la mission de prospection.• Coût estimatif de la mission couvrant le billet d'avion à l'aller et au retour et les frais de séjour.	30%	50%

L'ECHELLE DES INTERVENTIONS DU FOPRODEX

Catégorie I

ACTIONS	PIECES ET INFORMATIONS DEMANDEES	TAUX DE LA SUBVENTION	TAUX DU PRET
Invitation en Tunisie des donneurs d'ordre étrangers.	<ul style="list-style-type: none">• Identification du donneur d'ordre (Pays/Qualité/Activités de la société qu'il représente..).• Coût estimatif de l'action couvrant les frais de séjour du donneur d'ordre en Tunisie et le billet d'avion (Aller / Retour).	30%	50%

L'ECHELLE DES INTERVENTIONS DU FOPRODEX

Catégorie I

ACTIONS	PIECES ET INFORMATIONS DEMANDEES	TAUX DE LA SUBVENTION
Actions de promotion initiées et réalisées par les tunisiens résidents à l'étranger.	<ul style="list-style-type: none">• Présentation des activités commerciales du résident à l'étranger.• Présentation de l'action.• Budget à engager.	40%

L'ECHELLE DES INTERVENTIONS DU FOPRODEX

Catégorie 2

ACTIONS	BENEFICIAIRES	PIECES ET INFORMATIONS DEMANDEES	TAUX DE LA SUBVENTION
Actions de promotion à caractère collectif.	<ul style="list-style-type: none">- Groupements Inter-professionnels.- Fédérations Professionnelles.- Sociétés de Commerce International.	<ul style="list-style-type: none">- Note d'opportunité sur le marché visé.- Coût de réalisation de l'action.	80 %

L'ECHELLE DES INTERVENTIONS DU FOPRODEX

Catégorie 2

ACTIONS	BENEFICIAIRES	PIECES ET INFORMATIONS DEMANDEES	TAUX DE LA SUBVENTION
Actions spécifiques (dégustation, Show-Room, Journées de Contacts,.....)	<ul style="list-style-type: none">- Producteurs.- Fédérations professionnelles.- Sociétés de Commerce International.	<ul style="list-style-type: none">-Note d'opportunité sur le marché visé. -Coût de réalisation de l'action.	40%

*Merci Pour votre
Attention*

www.cepex.nat.tn